

**Récits du
Réseau de conservation
du Canada**



AIRE DE NATURE SAUVAGE DE L'ISTHME DE CHIGNECTO, NOUVELLE-ÉCOSSE

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ TOUT EN SAUVEGARDANT L'EAU POTABLE

Photo: Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

AUTRE MESURE DE CONSERVATION EFFICACE PAR ZONE (AMCEZ)

Un « isthme » est une étroite bande de terre bordée par la mer de part et d'autre, qui forme un lien entre deux zones terrestres plus vastes. Dans les Maritimes, l'isthme de Chignecto est l'étroite bande de terre qui relie la Nouvelle-Écosse au Nouveau-Brunswick. C'est également le seul pont terrestre qui relie la Nouvelle-Écosse au reste de l'Amérique du Nord.

L'isthme de Chignecto est un lieu important pour la biodiversité. Ne mesurant que 21 kilomètres de large dans sa partie la plus étroite, la zone contient des marais intertidaux, des rivières intérieures, des vasières, des marais intérieurs d'eau douce, des marais salés côtiers et des forêts mixtes. Elle abrite de nombreuses espèces végétales rares et plus de 220 espèces d'oiseaux, en plus de constituer une halte importante pour les oiseaux migrateurs. En outre, elle permet le déplacement de mammifères terrestres entre la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, notamment l'original de la Nouvelle-Écosse et le lynx du Canada, deux espèces menacées, ce qui en fait un corridor d'une importance vitale pour la santé génétique de ces populations.

L'isthme constitue également un lieu important pour les gens. En plus de servir de route terrestre essentielle pour le commerce et le tourisme, la ville d'Amherst, en Nouvelle-Écosse, qui est située près de l'extrémité ouest de l'isthme, utilise les eaux souterraines de la région comme unique source d'eau

potable. Au début des années 1990, la Ville d'Amherst et la municipalité dans laquelle elle se trouve ont mis en place la première protection officielle de l'isthme afin de préserver leurs ressources en eau. Elles ont créé la zone d'eau protégée de North Tyndal, qui prévoyait l'élaboration d'une stratégie de planification intermunicipale, d'un règlement sur l'utilisation des terres et d'un programme d'achat des terres afin de surveiller et d'acquérir ces terres. En 2008, la Ville a demandé à la province de protéger davantage les 964 hectares de terres qu'elle a acquis dans la région en vertu de la Wilderness Areas Protection Act (loi sur la protection des aires de nature sauvage). Les efforts supplémentaires déployés par la province depuis lors ont permis d'étendre l'aire de nature sauvage de l'isthme de Chignecto à 3 750 hectares, sans compter plus de 800 hectares de terres acquis par Conservation de la nature Canada, ce qui a créé un réseau plus vaste et mieux connecté dans lequel la faune peut se déplacer plus librement.

La plupart des terres conservées dans l'isthme de Chignecto sont des aires protégées, car la conservation est leur objectif principal. Toutefois, le principal objectif des 964 hectares de l'aire de nature sauvage de l'isthme de Chignecto appartenant à la Ville d'Amherst est en fait la protection de l'approvisionnement en eau. La zone peut donc être reconnue comme une autre mesure de conservation efficace par zone (AMCEZ).

COMMENT SAVONS-NOUS QUE LES TERRES APPARTENANT À AMHERST DANS L'AIRE DE NATURE SAUVAGE DE L'ISTHME DE CHIGNECTO EST UNE AMCEZ?



La propriété a-t-elle un espace géographique défini?

Oui! Les limites des terres d'Amherst dans la zone de nature sauvage de l'isthme de Chignecto sont bien identifiées et peuvent être inscrites avec précision sur une carte.



Existe-t-il un moyen efficace de garantir la conservation de la biodiversité à l'avenir?

Oui! Les terres conservées dans la réserve de nature sauvage de l'isthme de Chignecto sont protégées par la *Wilderness Protection Act* (loi sur la protection de la nature) de la Nouvelle-Écosse. L'aire est gérée en collaboration par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et la Ville d'Amherst.



Peut-on s'attendre à ce que la biodiversité du site soit conservée à long terme?

Oui! En raison de sa fonction essentielle de protection de l'approvisionnement en eau de la Ville d'Amherst, et grâce au soutien du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, l'aire devrait préserver la biodiversité à long terme.



La conservation de la biodiversité est-elle l'objectif principal de la zone?

Non - et c'est correct! Pour sa partie de l'aire de nature sauvage de l'isthme de Chignecto, la Ville d'Amherst a pour objectif de préserver son approvisionnement en eau. Bien que la conservation de la biodiversité ne soit pas l'objectif premier, les normes de gestion de l'aire garantissent la conservation de la biodiversité.

Petit conseil:

Les terres de l'isthme pour lesquelles la réponse à la question est « oui » seraient probablement évaluées en tant qu'aires protégées. Les deux types d'aires sont importants et permettent de préserver la biodiversité.



La biodiversité du site est-elle préservée?

Oui! L'aire de nature sauvage de l'isthme de Chignecto contribue au réseau de zones permettant de préserver la biodiversité de l'isthme.

FORÊT ANCIENNE DE SOUTH FREEZY LAKE, ONTARIO

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES FORÊTS ANCIENNES

Photo :
Conservation de la Nature Canada

AUTRE MESURE DE CONSERVATION EFFICACE PAR ZONE (AMCEZ)

Près de la limite sud-ouest du parc Algonquin se cache une forêt dans la forêt. Connue sous le nom de forêt ancienne de South Freezy Lake, il s'agit d'une forêt aménagée privée qui a été reconnue comme une autre mesure de conservation efficace par zone (AMCEZ), et la première AMCEZ au Canada à être dirigée par l'industrie forestière.

La forêt ancienne de South Freezy Lake abrite des érables à sucre, des pruches, des hêtres américains et des pins blancs, dont certains arbres ont plus de 150 ans. Faisant partie de la Haliburton Forest & Wild Life Reserve, la première forêt du Canada certifiée par le Forest Stewardship Council, la forêt ancienne de South Freezy Lake est une zone relativement petite de 20 hectares qui revêt une importance écologique considérable. Entourée de zones humides et de falaises abruptes, la zone est naturellement difficile d'accès et n'a pas connu d'activité industrielle, ce qui a permis au site de conserver les caractéristiques et les habitats classiques d'une forêt ancienne.

Conservée par la Haliburton Forest & Wild Life Reserve Ltd. avec le soutien de Conservation de la nature Canada, la forêt ancienne de South Freezy Lake a été reconnue par les gouvernements de l'Ontario et du Canada comme faisant partie du réseau d'aires protégées et de conservation à travers le Canada. Le site continuera d'être surveillé afin de garantir le maintien de la structure forestière et de la biodiversité. L'entreprise a également inclus volontairement South Freezy Lake comme site prioritaire pour la surveillance, ce qui permet d'assurer une surveillance supplémentaire pour veiller à ce que la zone reste saine et résiliente pour les années à venir.



COMMENT SAVONS-NOUS QUE LA FORÊT ANCIENNE DE SOUTH FREEZY LAKE EST UNE AMCEZ?

La propriété a-t-elle un espace géographique défini?

Oui! Situées dans la forêt de Haliburton, les limites de la forêt ancienne de South Freezy Lake sont bien déterminées et peuvent être placées avec précision sur une carte.

Existe-t-il un moyen efficace de garantir la conservation de la biodiversité à l'avenir?

Oui! Les terres appartiennent entièrement à la forêt d'Haliburton, qui a mis en place un plan d'aménagement forestier, y compris une politique interdisant la récolte pour les zones anciennes comme la forêt ancienne de South Freezy Lake. La forêt de Haliburton est également certifiée par le Forest Stewardship Council, qui exige que les plans d'aménagement forestiers et les politiques connexes soient respectés.

Peut-on s'attendre à ce que la biodiversité du site soit conservée à long terme?

Oui! La forêt de Haliburton a l'intention de soustraire de la récolte la zone de l'ancienne forêt de South Freezy Lake à long terme et s'engage à suivre son processus de planification de l'aménagement forestier.

La conservation de la biodiversité est-elle l'objectif principal de la zone?

Non - et c'est correct! Les forêts durables sont gérées de manière à atteindre divers objectifs environnementaux, sociaux et économiques. Les activités d'aménagement forestier en cours permettent de maintenir les fonctions écologiques et les espèces dans certaines parties de la forêt sans exploitation ou autres activités industrielles. Cela permet à des réserves comme la forêt ancienne de South Freezy Lake de contribuer à la santé globale de la forêt d'Haliburton.

Petit conseil:

Si la réponse avait été « oui » pour la forêt ancienne de South Freezy Lake, elle aurait probablement été évaluée en tant qu'aire protégée. Les deux types de zones sont importants et permettent tous deux de préserver la biodiversité.

La biodiversité du site est-elle préservée?

Oui! Comme l'indique clairement son plan d'aménagement forestier, il n'y aura pas de récolte de bois, d'extraction de ressources ou de développement dans la forêt ancienne de South Freezy Lake. Au lieu de cela, on laissera la forêt croître et se développer d'elle-même, en maintenant sa biodiversité et ses fonctions écologiques à l'avenir.

CIMETIÈRE NATUREL DE L'ÎLE DE SALT SPRING, COLOMBIE-BRITANNIQUE

SOUTENIR LA BIODIVERSITÉ PENDANT LA FIN DE LA VIE

AUTRE MESURE DE CONSERVATION EFFICACE PAR ZONE (AMCEZ)

Le soutien à la conservation est un facteur clé dans la vie de nombreux Canadiens. Et pour certains Canadiens, ce dévouement à la nature se poursuit même après la fin de leur vie.

Située au large de la côte est de l'île de Vancouver, l'île de Salt Spring est la plus grande et la plus peuplée des îles Gulf du Sud dans le détroit de Géorgie, la masse d'eau qui sépare l'île de Vancouver du continent. L'île abrite également le cimetière naturel de l'île de Salt Spring, le premier cimetière entièrement vert du Canada qui offre des services au public.

Les propriétaires du cimetière sont des fermiers de l'île dont les terres ont un zonage divisé – 70 acres sont zonées pour utilisation agricole et 14 acres sont zonées pour utilisation rurale. Lorsque les propriétaires ont remarqué que de nombreuses propriétés environnantes ayant un zonage rural étaient subdivisées pour le développement, ils ont voulu trouver un moyen de garder leurs terres dans un état plus naturel à la fois maintenant et dans l'avenir. Le cimetière vert a été créé en partie pour aider à conserver cette partie de leur propriété et pour créer un revenu supplémentaire pour leur ferme familiale, tout en offrant une option d'inhumation plus naturelle pour ceux qui cherchent un lieu de repos final en dehors d'un cimetière conventionnel.

Contrairement à la plupart des cimetières que l'on voit au Canada, qui ont des pelouses entretenues, des fleurs décoratives et peu de nature sauvage, le cimetière naturel de l'île de Salt Spring a pour mission de ramener la forêt de la propriété à une forêt de sapins de Douglas géants. En utilisant des cercueils et des lincoeurs fabriqués à partir de matériaux naturels et en évitant l'embaumement chimique, l'inhumation naturelle est l'option de fin de vie la plus respectueuse de l'environnement. Les tombes sont marquées avec des pierres naturelles provenant de la propriété et la zone est autorisée à redevenir sauvage avec des plantes indigènes suite à un enterrement pour aider à soutenir l'écosystème.

En faisant les choses différemment, les propriétaires du cimetière contribuent à la protection et à la croissance des arbres de l'écosystème côtier à Douglas de la région. Les efforts des propriétaires contribuent également à la préservation d'une forêt ancienne et à la conservation de la biodiversité de la région. Le cimetière naturel de l'île de Salt Spring souligne le rôle que les propriétaires privés peuvent jouer dans la protection de la nature dans le cadre de l'effort mondial de lutte contre la perte de biodiversité et les changements climatiques.

Photo : Cimetière naturel de l'île de Salt Spring

COMMENT SAVONS-NOUS QUE LE CIMETIÈRE NATUREL DE L'ÎLE DE SALT SPRING EST UNE AMCEZ?



La propriété a-t-elle un espace géographique défini?

Oui! La propriété est bien identifiée et figure sur les cartes provinciales, régionales et municipales.



Existe-t-il un moyen efficace de garantir la conservation de la biodiversité à l'avenir?

Oui! Il s'agit d'une propriété privée, protégée par un certificat provincial d'intérêt public et un permis de lieu d'inhumation provincial. Ces dispositions permettent l'application des lois et des règlements relatifs à l'exploitation des cimetières et à l'utilisation des terrains.



Peut-on s'attendre à ce que la biodiversité du site soit conservée à long terme?

Oui! La BC Cemetery and Funeral Services Act (loi sur les cimetières et les services funéraires de la Colombie-Britannique) stipule que les propriétés destinées à l'inhumation ne peuvent être utilisées que pour les enterrements. En outre, les contrats conclus avec les acquéreurs de concessions dans le cimetière comprennent la promesse que la propriété sera gérée et financée de manière à soutenir l'écosystème local à l'avenir.



La conservation de la biodiversité est-elle l'objectif principal de la zone?

Non – et c'est correct! Le cimetière fonctionne comme un lieu d'inhumation pour les personnes qui achètent le droit d'utiliser le site comme lieu de repos final. Cependant, comme la mission du cimetière est de fonctionner de manière à soutenir l'écosystème côtier à Douglas de la région, le travail des propriétaires du cimetière contribue à garantir la conservation de la biodiversité.

Petit conseil:

Si la réponse avait été « oui » pour le cimetière naturel de l'île de Salt Spring, celui-ci aurait probablement été évalué en tant qu'aire protégée. Les deux types de zones sont importants et permettent tous deux de préserver la biodiversité.



La biodiversité du site est-elle préservée?

Oui! Le travail effectué par le cimetière naturel de l'île de Salt Spring permet de préserver la biodiversité de la région. Pour en savoir plus sur le cimetière naturel de l'île de Salt Spring (saltspringcemetery.ca) (en anglais seulement).

STATION BIOLOGIQUE DE L'UNIVERSITÉ QUEEN'S, ONTARIO

QUAND L'ÉDUCATION RENCONTRE LA CONSERVATION



AUTRE MESURE DE CONSERVATION EFFICACE PAR ZONE (AMCEZ)

La Station biologique de l'Université Queen's (QUBS) est une installation de recherche et d'enseignement unique au monde, située dans le sud-est de l'Ontario. La station occupe plus de 3 400 hectares et abrite une grande variété d'habitats, notamment des forêts matures de seconde venue, des terres anciennement utilisées pour l'agriculture, des zones humides, des lacs et des cours d'eau, qui abritent des espèces typiques du Bouclier canadien et du bassin des Grands Lacs. Pour nombre de ces espèces, la valeur de conservation de la propriété de la QUBS est substantielle.

La QUBS offre une gamme de programmes éducatifs, y compris des cours de premier et de deuxième cycle, des cours sur le terrain et des ateliers. Les chercheurs de la QUBS se concentrent sur une variété de sujets, notamment l'écologie, l'évolution, la biodiversité,

la biologie de la conservation et les sciences de l'environnement. Outre ses programmes de recherche et d'enseignement, la QUBS s'engage à promouvoir la gestion de l'environnement et le développement durable et à sensibiliser le public.

Les efforts de la QUBS pour soutenir ses programmes d'éducation et de recherche garantissent que la propriété est gérée de manière cohérente avec la conservation de la biodiversité. La QUBS est reconnue comme une autre mesure de conservation efficace par zone (AMCEZ) — découvrez pourquoi dans le tableau ci-dessous!

Pour en savoir plus sur la Station biologique de l'Université Queen's (www.qubs.ca) (en anglais seulement).



COMMENT SAVONS-NOUS QUE LA STATION BIOLOGIQUE DE L'UNIVERSITÉ QUEEN'S EST UNE AMCEZ?

La propriété a-t-elle un espace géographique défini?

Oui! Les limites de la propriété de la QUBS sont bien identifiées et peuvent être placées avec précision sur une carte.



Existe-t-il un moyen efficace de garantir la conservation de la biodiversité à l'avenir?

Oui! En tant que propriétaire foncier de la QUBS, l'université Queen's a la responsabilité et l'autorité de prendre des décisions concernant le site et la manière dont il est géré. Comme la QUBS soutient de nombreux programmes, étudiants et chercheurs dans le domaine de l'environnement, le maintien de la biodiversité de la station biologique est essentiel à la poursuite des activités de la QUBS.



Peut-on s'attendre à ce que la biodiversité du site soit conservée à long terme?

Oui! En tant que propriétaire foncier de la QUBS, l'université Queen's a la responsabilité et l'autorité de prendre des décisions concernant le site et la manière dont il est géré. Comme la QUBS soutient de nombreux programmes, étudiants et chercheurs dans le domaine de l'environnement, le maintien de la biodiversité de la station biologique est essentiel à la poursuite des activités de la QUBS.



La conservation de la biodiversité est-elle l'objectif principal de la zone?

Non - et c'est correct! L'objectif de la QUBS est la recherche et l'éducation, mais elle répond à ses besoins en matière de programmes tout en assurant la protection des écosystèmes, des habitats et des espèces sur sa propriété.

Petit conseil:

Si la réponse à cette question avait été « oui ! », la région aurait probablement été évaluée comme une aire protégée au lieu d'une AMCEZ. Les deux types de zones sont importants et permettent tous deux de préserver la biodiversité.



La biodiversité du site est-elle préservée?

Oui! Bien que le site soit géré comme un centre universitaire de recherche et d'enseignement, la nature des activités qui s'y déroulent signifie que la biodiversité est également préservée.

PROJET DE FORÊT ANCIENNE IGNATIUS, ONTARIO

PROTÉGER ET RESTAURER LA CRÉATION DE DIEU

AIRE PROTÉGÉE

Ancré dans la tradition chrétienne catholique, le Centre jésuite Ignatius centenaire à Guelph, en Ontario transmet le caractère sacré de la création par ses programmes publics de développement spirituel, d'éducation et de vie communautaire, ainsi que par ses projets de restauration d'une forêt ancienne pour les 500 prochaines années.

Fondé en 2006 par le Centre jésuite Ignatius, en collaboration avec le Guelph International Resource Centre, le projet de forêt ancienne s'appuie sur la restauration communautaire pour mobiliser la communauté à prendre soin de la Terre. Le sanctuaire naturel de 93 acres comprend des sentiers, des forêts, des prairies, des zones humides et des cours d'eau qui créent un corridor vert reliant l'aire de conservation du lac Guelph au sentier de la rivière Eramosa à Guelph. Il contribue également à la santé du bassin hydrographique de la rivière Grand et des Grands Lacs. Une grande partie de la forêt originelle du site, qui s'inscrit dans le territoire traditionnel des Anishnaabe, des Attawandaron et des Haudenosaunee et qui se trouve sur les terres

du traité entre les lacs avec les Mississaugas de Credit, a été éliminée pendant la colonisation, et certaines parties ont été converties en terres agricoles. Aujourd'hui, grâce à une vision de restauration écologique qui intègre les connaissances autochtones, le Centre travaille avec des étudiants de la région et des bénévoles de la communauté afin de restaurer et de protéger la diversité écologique de la région pour créer une forêt ancienne.

Le Centre a déjà ajouté plus de 11 000 arbres et arbustes indigènes sur le site et a réussi à démanteler le barrage de Marden Creek, ce qui a libéré le ruisseau pour la première fois en 180 ans et a permis la reprise de l'écosystème du ruisseau d'eau froide. Le lieu offre un cadre magnifique et paisible pour les randonnées en forêt, le ressourcement spirituel et la connexion avec la nature. Le Centre propose également une série de programmes et d'activités qui aident les participants à acquérir des compétences en matière d'écologie, de reboisement, de réhabilitation des cours d'eau et d'approches naturelles de lutte contre les plantes envahissantes.

Photo :
Centre jésuite Ignatius

COMMENT SAVONS-NOUS QUE LE PROJET DE FORÊT ANCIENNE DU CENTRE JÉSUIE IGNATIUS EST UNE AIRE PROTÉGÉE?

La propriété a-t-elle un espace géographique défini?

Oui! Les limites du projet de forêt ancienne du Centre jésuite Ignatius sont bien identifiées et peuvent être marquées avec précision sur une carte.

Existe-t-il un moyen efficace de garantir la conservation de la biodiversité à l'avenir?

Oui! La propriété est légalement protégée à perpétuité par un accord de servitude de conservation conclu entre la Jesuit Fathers of Upper Canada Holding Corporation et l'Ontario Farmland Trust. L'accord énumère les activités qui sont interdites sur le site afin de garantir la préservation de la biodiversité.

Peut-on s'attendre à ce que la biodiversité du site soit conservée à long terme?

Oui! L'accord de servitude stipule qu'il est destiné à protéger le terrain à perpétuité. Le Centre jésuite Ignatius décrit la zone comme un projet de 500 ans, qui est destiné à se poursuivre même si les accords juridiques évoluent. La participation du public au projet contribue également à la protection du site pour les années, voire les siècles à venir.

La conservation de la biodiversité est-elle l'objectif principal de la zone?

Oui! Les ministères jésuites sont tenus de prendre soin de la création, de la protéger et de la restaurer. Le pape a exhorté tout le monde à prendre sur-le-champ des mesures pour lutter contre l'injustice des changements climatiques et la crise écologique. Le plan de restauration du Centre jésuite Ignatius respecte ces principes en veillant à l'atteinte des objectifs de restauration et de conservation à long terme et à la conversation de la biodiversité de la zone.

Petit conseil:

Si la réponse était « non » pour le projet de forêt ancienne du Centre jésuite Ignatius, celui-ci serait probablement évalué comme une autre mesure de conservation efficace par zone (AMCEZ). Les deux types de zones sont importants et permettent de préserver la biodiversité.

La biodiversité du site est-elle préservée?

Oui! Le travail du Centre jésuite Ignatius garantit la conservation de la biodiversité du site, maintenant et à l'avenir. Consultez le site Web www.ignatiusguelph.ca pour en savoir plus sur le projet de forêt ancienne et la manière dont vous pouvez y participer.



Index des diapositives

1. *Diapositive de titre*
2. Aire de nature sauvage de l'isthme de Chignecto - N.-É., AMCEZ, aire d'approvisionnement en eau potable
3. Forêt ancienne de South Freezy Lake - ON, AMCEZ, forêt aménagée
4. Cimetière naturel de l'île de Salt Spring - C.-B., AMCEZ, cimetière naturel
5. Station biologique de l'Université Queen's - ON, AMCEZ, terrains de recherche universitaires
6. Projet de forêt ancienne d'Ignatius - ON, aire protégée, terres détenues par une institution religieuse
7. *Index des diapositives*